

INDONÉSIE

La condamnation à une peine de prison d'un rédacteur en chef menace la liberté de la presse

Index AI : ASA 21/037/2004

ÉFAI

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Vendredi 17 septembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un verdict d'emprisonnement dans un procès en diffamation a des implications graves pour la liberté de la presse en Indonésie, a déclaré Natalie Hill, directrice adjointe d'Amnesty International pour l'Asie, à propos de la peine prononcée à l'encontre du rédacteur en chef de *Tempo*, important hebdomadaire indonésien d'actualité.

« *Ce n'est que depuis 1998 que les restrictions imposées aux médias en Indonésie ont été levées, a déclaré Natalie Hill. Cette condamnation nous ramène à l'époque où les journalistes étaient forcés de s'autocensurer pour éviter d'entrer en conflit avec de puissants intérêts politiques ou économiques.* »

Deux autres journalistes travaillant au magazine *Tempo*, également accusés de diffamation dans la même affaire, ont été acquittés. Bambang Harymuti, rédacteur en chef de *Tempo*, a lui été condamné à un an de prison pour avoir publié un article sous-entendant que l'un des plus puissants hommes d'affaires d'Indonésie, Tommy Wintata, avait tiré profit de l'incendie d'un marché de textiles. Une déclaration de Tommy Wintata niant ces allégations figurait dans l'article.

Bambang Harymuti est libre en attendant qu'il soit statué sur son appel. Amnesty International espère que sa condamnation à une peine d'emprisonnement sera annulée par la Haute Cour. Dans le cas contraire, Bambang Harymuti serait considéré comme prisonnier d'opinion.

La peine prononcée contre Bambang Harymuti contraste avec le traitement accordé par le tribunal à des personnes présentées comme des partisans de Tommy Wintata, qui ont agressé physiquement des membres du personnel dans les bureaux de *Tempo* pour protester contre l'article. L'un des agresseurs a été condamné à cinq mois de prison avec sursis.

De plus en plus de poursuites, notamment pour diffamation, sont engagées à l'encontre de journalistes et d'autres personnes dénonçant la corruption, les violations des droits humains, ou abordant d'autres sujets politiquement sensibles. Amnesty International considère que ces poursuites sont utilisées à des fins de suppression de la liberté d'expression. ●